



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

MECS DR YVERT

268 rue Centrale

69870 LAMURE-SUR-AZERGUES

04 74 03 05 64

Directrice de Territoire : Véronique Gelin

Directeur de Pôle : Antoine Grappin

Cheffe de service : Sandrine BARBIER

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Sommaire

1. Activité et personnel	1
1.1. Activité	1
1.2. Personnel.....	3
1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année	3
1.2.2. Analyse de la pratique	4
1.2.3. Formation Professionnelle.....	5
2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité.....	6
2.1. Faits marquants.....	6
2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats	7
2.3. Expression et participation des usagers	7
2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques.....	8
2.5. Démarche qualité	9
2.5.1. Projet d'établissement	9
2.5.2. Evaluation externe	9
3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties.....	10
3.1. Admissions.....	10
3.1.1. Demandes d'admissions.....	10
3.1.2. Refus d'admission	12
3.1.3. Usagers admis	13
3.2. Usagers suivis dans l'année	16
3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population.....	16
3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins	18
3.3. Usagers sortis	25
3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie.....	25
3.3.2. Motif de sortie	25
3.3.3. Orientation à la sortie.....	25
4. Locaux et moyens matériels	27
5. Perspectives 2023.....	28
5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement	28
5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche	28
5.1.2. Au niveau de l'établissement.....	28
5.2. Au niveau éducatif et collectif	28



1. Activité et personnel

1.1. Activité

Les difficultés récurrentes repérées ces dernières années pour réaliser l'activité de la structure sont toujours présents lors de l'exercice 2022. Nous sommes cette année en de ça du taux d'occupation demandé, 92%, puisque que nous arrivons à fin décembre à 85% d'activité. Ceci équivaut à 759 journées déficitaires.

L'analyse mensuelle de l'activité nous montre que le premier trimestre ne compte que 12 ou 13 jeunes sur un effectif total de 15 enfants.

En juillet, des départs de jeunes suite à des fins de prise en charge prévues ou de nouvelle modalité de placement (type SAEE) nous amènent à un effectif de 10 jeunes sur 15.

Les liens et les échanges réguliers avec la cellule d'orientation du département n'ont malgré tout, pas permis de recevoir suffisamment de nouveaux dossiers. Nous limitons « le déficit » de journée, grâce à des accueils d'urgence de niveau 2 (entre septembre et fin décembre) qui, pour certains, se sont pérennisés.

Nous constatons que la loi du 07 février 2022 sur la protection de l'enfance, qui réaffirme la désinstitutionnalisation par l'accueil chez un tiers ou un membre de la famille ou par la mise en place d'aide éducative tels que les services de placement à domicile, ont nettement réduit les demandes d'accueil en MECS ou que les profils de jeunes présents sur l'accueil d'urgence ne correspondent pas à notre projet d'établissement.

Nous observons depuis quelques temps déjà une évolution des profils des jeunes de plus en plus complexes (relevant du handicap, avec des besoins de soins psychique importants, troubles du comportements, etc). L'évolution des politiques publiques, nous amène à penser que nous devons nous préparer au changement de public qui nous sera orienté (modalité de prise en charge, besoins spécifique, taux d'encadrement) d'ici quelques années voire quelques mois.

Tableau de suivi d'activité en 2022

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		15
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	92%	5 037
Accordé		0

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022		2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	12	376	425	0	376	428	428	-52	-52	88%
Février	12	264	326	0	640	386	814	-122	-174	79%
Mars	13	383	389	0	1 023	428	1 242	-45	-219	82%
Avril	15	328	406	0	1 351	414	1 656	-86	-305	82%
Mai	14	430	481	0	1 781	428	2 084	2	-303	85%
Juin	14	419	450	0	2 200	414	2 498	5	-298	88%
Juillet	10	339	375	0	2 539	428	2 926	-89	-387	87%
Août	13	238	382	0	2 777	428	3 354	-190	-577	83%
Septembre	13	345	450	30	3 152	414	3 768	-39	-616	84%
Octobre	13	363	407	31	3 546	428	4 196	-34	-650	85%
Novembre	13	345	411	30	3 921	414	4 610	-39	-689	85%
Décembre	12	327	377	31	4 279	428	5 038	-70	-759	85%

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires
Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis
A SAISIR si répartition différente

1.2. Personnel

1.2.1. Mouvements de personnel durant l'année

Effectifs au 31/12			
	Effectifs autorisés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0.81 ETP	0	2
ADMINISTRATION	0.55 ETP	0	0
EDUCATIF	6 ETP	1 ETP	47
SOIN	0.25 ETP	0	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	5.82 ETP	0	0
TOTAL	13.43 ETP	0	49

Cette année 2022 montre les mêmes difficultés qu'énoncées les années précédentes en termes de recrutement :

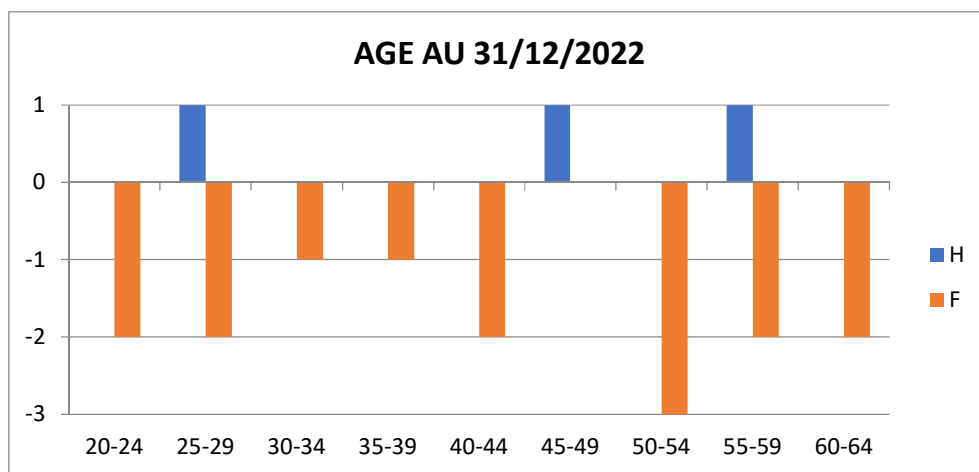
- ❶ Impossibilité de remplacer le personnel absent pour congés maternité ou parental
- ❷ Absence de réception de candidature de professionnels diplômés souhaitant travailler en protection de l'enfance en MECS ou réception de candidatures inexploitable du fait d'absences de compétences et connaissances du publics accueillis et des prérequis nécessaire pour accompagner ce public au quotidien.
- ❸ La vacance de deux postes éducatifs pour des raisons diverses : Un abandon de poste d'un éducateur spécialisé en Mai 2022 vient entamer un peu plus la dynamique d'équipe fragilisée. Puis en juin, une mutation en interne d'une éducatrice spécialisée, pour un poste (CDI) au SAEE à Villefranche, apporte de nouveau de l'insécurité au sein de l'équipe et amène l'équipe à fonctionner en mode dégradé (assurer l'encadrement minimum des jeunes) ne pouvant assurer la mise en œuvre des projets des enfants.

La cheffe de service a dû, pour pallier au mieux à ses différentes absences :

- ❶ Avoir recours à l'auto-remplacement au sein de l'équipe éducative, parfois même en venant elle-même renforcer l'équipe (trajets, rendez-vous éducatifs, soirées). Cette pratique est génératrice d'épuisement chez les salariés présents.
- ❷ De positionner la personne en contrat d'apprentissage sur un roulement éducatif vacant lors de sa présence.
- ❸ De fonctionner en service minimum les matins avec uniquement la présence des maitresses de maison.

- Proposer à une maitresse de maison à temps partiel de faire jusqu'à deux soirées par semaine pour pallier au manque d'éducateurs en soirée.
- D'embaucher des personnes non diplômées et de les accompagner (équipe/cheffe de service) dans le quotidien afin qu'ils assurent au mieux leur mission sans se mettre en difficulté.
- De mobiliser en interne des professionnels du pôle pour intervenir de façon ponctuelle pour venir combler le manque de personnel (le temps d'un Week-end, les nuits).

L'absence de stabilité au niveau de l'équipe de Direction a également été significatif sur l'année 2022. En effet, le poste de la Directrice adjointe, décédée en 2021, n'a été remplacée que partiellement entre janvier et fin juillet par deux directrices. L'arrivée du nouveau directeur, en août est venue rassurer l'ensemble des équipes et professionnels du pôle et apporter un soutien à l'équipe de chefs de service en place.



Les constats concernant la pyramide des âges des professionnels de la MECS restent similaires à l'an dernier. L'embauche, d'un homme, au poste de chauffeur, n'apporte pas pour autant l'équilibre dans la parité homme/femme travaillant au sein de la structure. La proportion de professionnelle de moins de 50 ans (10/18) est majoritaire au sein de la MECS. Comme notifié dans le rapport d'activité de 2021, le départ en retraite de deux professionnels des services généraux se confirme sur l'année 2023.

1.2.2. Analyse de la pratique

Pas de changement cette année 2022 sur les conditions autant pour les équipes de jour que l'équipe de nuit, l'intervenant est identique et repéré de tous, le volume horaire à l'année est inchangé tout comme la rythmicité des séances.

- Soit 12 séances de 2h pour l'équipe éducative et les maitresses de maison
- Soit 9 séances de 1h30 pour les surveillantes de nuit du pôle.

1.2.3. Formation Professionnelle

Formations réalisées en 2022		
Formation collective <i>ou</i> Formation individuelle	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
FORMATION COLLECTIVE	SST (secouriste du travail) : 2 NON DIPLOMANT – 2 jours	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	NEMO (Logiciel de suivi de l'utilisateur) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – NEMO – TROIZAIRE
FORMATION COLLECTIVE	SSI (formation incendie) NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION EXTERNE – GLOBALE PREVENTION
FORMATION COLLECTIVE	ESOPPE NON DIPLOMANT – 1 jour	FORMATION INTERNE
FORMATION INDIVIDUELLE	CERTIFICATION - TUTORAT	FORMATION EXTERNE – INSTITUT ST LAURENT
FORMATION INDIVIDUELLE	CONTRAT APPRENTISSAGE - DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE – IFIR – ARL
FORMATION INDIVIDUELLE	CONTRAT APPRENTISSAGE - DIPLOMANT	FORMATION EXTERNE – IFIR – ARL
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi- journées, 1 Cheffe de Service	FORMATION EXTERNE – ENSEIS
FORMATION INDIVIDUELLE	Co développement : 4 demi- journées, 1 Directeur de Pole	FORMATION EXTERNE – ENSEIS

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1. Faits marquants

Nous avons accueilli début janvier un nouveau professionnel : un conducteur. Sa présence et son rôle au sein de l'équipe de la Maison d'Enfants sont venues soulager l'équipe éducative dans leurs multiples déplacements.

Sa présence est venue apporter un vrai soulagement en cette année difficile (absence de personnel éducatif), permettant ainsi de mobiliser les éducateurs dans leur mission première d'être auprès des enfants.

Les difficultés d'ordre RH, évoquées en amont, sont venues mettre en difficulté la dynamique d'équipe et ainsi insécuriser les jeunes, qui se sont exprimés par divers passages à l'actes plus ou moins graves au sein de l'institution. Ainsi deux réorientations de jeunes ont été prononcées afin de mettre un arrêt aux multiples incidents commis.

Un travail avec l'équipe éducative a été engagé afin de penser et consolider le socle commun et les fondamentaux du travail d'équipe.

Du fait des différents événements d'ordre RH, il n'y a plus d'éducateur spécialisé en poste sur l'équipe. Nous avons accueilli tout d'abord en CDD pour des remplacements puis dans le cadre d'un contrat d'apprentissage une nouvelle personne. Début octobre, nous avons embauché en CDI, la précédente apprentie (2020-2022) qui a réussi avec succès sa formation de moniteur éducateur. Embauche également en CDI, d'une professionnelle, embauchée en CDD depuis juin sur un poste pérenne qui souhaite se former par le biais de la VAE dès que possible.

L'arrivée d'une nouvelle cheffe de service sur le pôle (en Novembre), au poste du SAEE, a permis à la Cheffe de service d'être déchargée de la responsabilité de celui-ci au profit de plus de temps pour la MECS et de nouvelles missions transversales pour le pôle et le territoire.

Toute l'équipe éducative, maitresse de maison et surveillant de nuit ainsi que l'équipe de direction de la MECS se sont vus formés au logiciel NEMO : dossier unique de l'utilisateur dématérialisé ainsi que le cahier de liaison. Tous l'utilisent depuis le mois de juin.

2.2. Actions éducatives collectives ou partenariats

Cette année 2022, l'équipe et les enfants ont pu de nouveau fêter le début d'année en organisant un repas dinatoire et en se costumant sur le thème de l'Asie. Cette « tradition » avait été stoppée du fait de la crise sanitaire et des protocoles en vigueur les années précédentes.

De nouveau en juin, les enfants ont pu fêter l'été et les vacances en invitant leurs familles à se régaler des gâteaux qu'ils avaient confectionnés et à venir voir l'exposition photos retraçant toutes les sorties réalisées tout au long de l'année : sortie à Walibi, aux lacs des sapins, des activités rando, des journées à la piscine, la visite de ferme, etc.

Un groupe d'enfant accompagné par la psychologue de l'institution ont pu concrétiser la réalisation d'un livre mettant en lumière leur travail d'art visuel, autour de l'utilisation d'objet recycler pour parler et prévenir de la pollution de la planète terre. La vente de ce livre va leur permettre la réalisation d'un projet.

Nous avons eu la chance cette année encore d'avoir un don financier de 300€ de la part du gérant du bar/tabac du village, qui a souhaité reverser tous les bénéfices de sa vente de sapin de Noël et balade à poneys aux enfants de la MECS ; argent collecté lors de la fête des lumières. Cet argent permettra aux jeunes de penser un projet sur l'année 2023. Les jeunes et l'équipe de la MECS sont très reconnaissant de cette démarche.

2.3. Expression et participation des usagers

Peu avant l'été 2022, l'expression et la participation des usagers a de nouveau pu être pensée et planifiée, du fait de la fin des protocoles et règles sanitaires liés à la COVID, qui s'imposaient à nous jusqu'alors.

Ainsi, nous avons pu organiser l'élection des délégués de groupe. Deux titulaires et deux suppléants ont été élu, pour représenter l'ensemble des jeunes de la MECS. Un CVS s'est tenu le 08 novembre, en présence de trois familles qui ont répondu présentes à notre invitation. Ce fut l'occasion pour notre nouveau directeur de se présenter à eux et d'expliquer l'objectif de ces instances. Les familles, tout comme les jeunes ont pu partager leurs questions et propositions de projets.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à tous les parents en début d'année 2022, nous avons eu seulement 3 de réponses. Comme en 2021, la faible participation des parents à répondre à ce questionnaire ne permet pas d'en tirer des axes d'améliorations à mettre en

œuvre. Nous notons que peu de parents se saisissent de ce type d'expression pour partager leur avis et remarques quant aux prestations proposées par la MECS. D'autres modalités d'expressions et de participations des usagers seront à réfléchir, nous pourrions les interroger lors des prochains CVS à ce sujet.

2.4. Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Le nombre de fiches incident internes est cette année encore inférieur à 2021. Nous comptons 23 fiches incidents pour 2022, soit une différence de 9 déclarations d'incident en moins. Même si d'une manière globale, il y a eu bien moins de passage à l'acte et d'agitation au sein du groupe d'enfant, ceci ne vient pas pour autant dire que ce faible nombre d'incident reflète totalement la réalité.

En effet, l'équipe peut dire qu'il leur est difficile de tracer tous les incidents survenus par manque de temps et de la difficulté à le faire en temps réel (sous 48h maximum). Lors des cellules de veille, il a bien été redit à l'équipe éducative l'importance de tracer les incidents survenus afin de pouvoir, qualifier la nature de ceux-ci et de pouvoir y apporter une réponse adaptée (à tous les niveaux : équipe éducative, chef de service, ASE).

Ceci a permis aux nouveaux professionnels de comprendre et connaître l'existence et l'importance d'être dans une action de gestion des risques et ainsi de pouvoir lors de ces instances penser à des leviers d'actions et d'être dans la prévention de ceux-ci.

Nature de l'incident	Relations concernées
Crise d'agitation d'utilisateur avec violences (physique et verbale (sur enfants/sur adultes)	Enfants/prof Enfants/enfants
Crise d'agitation d'utilisateur avec violences et dégradations de matériel	Enfants/prof Enfants/enfants
Dégradation	Enfants/matériels
Fugue	Enfants
Attouchements/viols	Enfants à enfants

Au-delà de la communication en interne des incidents survenus, il est arrivé à 9 reprises que la cheffe de service signale à l'ASE, via le formulaire d'incident aux responsables enfance et cadre de proximité concernés, des faits graves survenus. Sur les 9 incidents :

- 4 ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre ou du Samu, suite à des violences graves sur les professionnels en poste, ce qui a parfois donné lieu à des dépôts de plainte de la part des salariés.

- 3 ont été pour signaler des faits à caractère sexuel d'un jeune sur d'autres enfants de la MECS.
- 1 pour signaler la fugue de plusieurs mineurs
- 1 pour informer d'un accident d'un jeune qui a donné lieu à un passage aux urgences suite à des blessures.

2.5. Démarche qualité

Nous n'avions pas d'échéance prévue en 2022 concernant la démarche qualité.

2.5.1. Projet d'établissement

Il est cependant prévu pour 2023 que le projet d'établissement soit revu.

2.5.2. Evaluation externe

Le département a pu cette année nous transmettre la feuille de route et les échéances à venir concernant l'évaluation externe des services et établissement. Pour ce qui est de la Maison d'Enfants du Doc Yvert, celle-ci devra être rendue d'ici fin 2024.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1. Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

Nous avons reçu au total 14 dossiers d'orientation.

Nous réalisons cette année plus d'admission que les années antérieures (8), alors même que notre activité comme explicité en avant-propos se trouve être bien plus déficitaire qu'en 2021 et 2020. Pour rappel et information sur les 8 admissions 4 l'ont été via des accueils d'urgence de niveau 2 cette année.

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Admissions réalisées	8	5	5
Admissions non réalisées	6	1	1
Dont refus du service	1	0	0
Admissions en cours de traitement	0	0	0
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	14	6	6

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1
Moyenne d'âge des demandes	11,2	9,5
Pourcentage de filles dans les demandes	43%	33%

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	13	93%	6	6
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	1	7%	0	0
TOTAL	14		6	6

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0

Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	5	36%	4	1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	1	7%	1	6
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	2	14%	1	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	21%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	1	7%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	2	14%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	14		6	6

Nous avons reçu 11 dossiers de jeune émanant du département du Rhône. Le territoire de Villefranche (T1) reste majoritaire concernant l'orientation de jeune et le secteur géographique qui est de proximité. Toutefois, chose nouvelle, nous avons été sollicités par le T4 pour réaliser 3 accueils d'urgence pour des mineurs dans le cadre d'une OPP.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	11	79%	5	6
Placement administratif	1	7%	0	0
Placement direct par le juge	2	14%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	1	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	14		6	6

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	0	0%	1	2
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	0
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	10	71%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0

En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	1	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	2	14%	0	1
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	14%	4	3
TOTAL	14		6	6

Sur les 14 dossiers qui nous ont été orientés, nous constatons une forte proportion (71%) comparativement aux années antérieures, de jeunes provenant du domicile familial et pour lesquels un placement en MECS était préconisé comme lieu de placement.

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION/ Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	12	86%	5	6
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	7%	0	0
SEGPA Collège	1	7%	1	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	14		6	6

La majorité des jeunes qui nous sont orientés (12/14) relèvent du système scolaire ordinaire.

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Pas de place	0	0	0
Non adhésion du jeune	0	0	0
Non adhésion de la famille	0	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0	0
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	1	1

Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0
Autres	5	1	0
TOTAL REFUS D'ADMISSION	6	2	1

Nous notons une nette augmentation de dossiers pour lesquels les admissions n'ont pas été réalisées du fait des services pour les raisons suivantes : 2 jeunes d'une fratrie (dossiers proposés en directe par le SPEMO de Tarare) pour lesquels la juge des enfants a ordonné un placement à domicile, 3 dossiers de jeunes pour lesquels un autre lieu de placement (FA, plus en proximité de la famille) que la MECS du Doc Yvert a été choisi par les secteurs respectifs. 1 refus de la part de la MECS, du fait de la difficulté à répondre aux besoins de la jeune ainsi que d'une trop grande proximité géographique de la famille dont elle devait être protégée (village voisin).

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	0	0	0
6 - 10 ans	3	3	4
10 - 14 ans	4	2	1
14 - 16 ans	1	0	0
16 - 18 ans	0	0	0
18-21 ans	0	0	0
TOTAL DES ADMISSIONS	8	5	5

Nous avons accueilli 6 jeunes sur 8, pré-adolescent/adolescent (10-16 ans) ce qui impact la moyenne d'âge des jeunes admis au cours de l'année. La moyenne d'âge pour 2022 se trouve être quasiment similaire à celle de 2020 mais reste inférieur à celle de 2019 qui était de 11 ans et 4 mois.

L'admission de plus de fille en 2022, ne permet toutefois pas de retrouver un équilibre au niveau de la mixité.

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	10,3	9	10,4
Pourcentage de filles dans les admissions	25%	20%	

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	7	88%	4	5
Placement administratif	1	13%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0

Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	1	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	8		5	5

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	7	88%	5	5
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	1	13%	0	0
TOTAL	8		5	5

Nous avons accueilli, avec l'accord du département du Rhône, une jeune relevant du département de la Saône et Loire. A savoir que cette jeune était déjà prise en charge par le département du Rhône depuis plusieurs années du fait de son placement en famille d'accueil et pour qui une réorientation avait été demandée.

Les autres jeunes provenaient du département du Rhône.

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	0
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	0
Rhône T1 Beaujolais	3	38%	4	1
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	1	3
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	1	13%	0	1
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	38%	0	0
Territoire hors Métropole et Rhône	1	13%	0	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	0
Métropole Méomie	0	0%	0	0
TOTAL	8		5	5

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	0	0%	0	0
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	5	63%	1	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	2	25%	0	1
En établissement médico-social	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	13%	4	3
TOTAL	8		5	5

Dans les 8 jeunes admis cette années :

- 5 arrivent de leur domicile familial, 4 dans le cadre d'un accueil d'urgence suite à une OPP, du fait de la saturation du dispositif d'urgence.
- 2 jeunes ont bénéficié d'une réorientation en MECS alors même qu'ils étaient pris en charge en famille d'accueil. Le dispositif de placement ne correspondait plus aux besoins et difficultés rencontrées.
- 1 jeune nous a été orienté par le service d'accueil d'urgence

Les chiffres cette années viennent montrer une nouvelle tendance, qui pourra ou non être confirmée dans les années à venir et met en lumière la saturation du dispositif d'accueil d'urgence (toutes places confondues). Ceci amène également à dire que les équipes et le fonctionnement d'une MECS n'est pas toujours suffisamment préparés et efficaces pour répondre à cette nouvelle mission qui demande des moyens humains et financiers différents.

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	7	88%	5	5
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0

DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	1	13%	0	0
IME – IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	8		5	5

3.2. Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	0	0	0
3 - 6 ans	0	0	0
6 - 10 ans	6	8	10
10 - 14 ans	14	9	8
14 - 16 ans	1	2	3
16 - 18 ans	0	0	0
Plus de 18 ans	0	0	0
TOTAL	21	19	21

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	11,0	10,9	8,1
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	1,8	2,5	1,7
Pourcentage de filles dans les accompagnements	29%	26%	

Les chiffres ci-dessus nous indiquent que nous avons accompagné 21 jeunes sur l'année 2022 tout comme en 2020. La moyenne d'âge des jeunes accompagnés cette année est en augmentation comparativement aux années antérieures et se vérifie par le nombre de pré-ado et adolescent accompagnés cette année (14+1).

La durée d'accompagnement est inférieure à 2 ans de prise en charge et est quasiment similaire à celle de 2020. En 2019, la durée moyenne d'accompagnement était-elle bien plus élevée : 2,5 ans.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	19	90%	18	16
Placement administratif	1	5%	0	1
Placement direct par le juge	1	5%	1	4
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
TOTAL	21		19	21

Le placement judiciaire confié ASE est majoritairement ordonné : 19 jeunes sur les 21 accompagnés.

- 🍷 1 jeune nous est confié en directe, et ce depuis plusieurs années.
- 🍷 1 jeune relève d'un placement administratif.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%	0	0
Département Rhône	20	95%	19	21
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	1	5%	0	0
TOTAL	21		19	21

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0	0%	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0	0%	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0	0%	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0

Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0
Rhône T1 Beaujolais	11	52%	11
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	3	14%	5
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	3	14%	1
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	2	10%	0
Territoire hors Métropole et Rhône	1	5%	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	5%	1
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0
Métropole Méomie	0	0%	0
TOTAL	21		19

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	17	81%	13	16
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	2	10%	4	3
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	1
SEGPA Collège	2	10%	1	0
IME – IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	1
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	21		19	21

ACCUEIL D'URGENCE	N	N-1	N-2
Nombre d'accueils d'urgence	4	1	1
Nombre de jours		21 jours	
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	3	0	0

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

3.2.2.1. Scolarité ou formation

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	6	29%	7	3
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	5	24%	7	12
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	4	19%	2	2
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	54		7	
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	4	19%	6	3

Sur le plan de la scolarité, les chiffres nous montrent que 17 jeunes sur les 21 suivent une scolarité dite classique. Les enfants sont scolarisés dans le collège du village et dans les écoles primaires de secteurs.

- 3 écoles primaires sont situées dans les villages à proximité de Lamure sur Azergues, ceci pour répondre aux besoins d'individualisation de certains jeunes. Ainsi ils se trouvent préservés des difficultés et ou effets de groupe qui peuvent exister lorsqu'ils sont scolarisés dans la même école, voire dans la même classe.
- 2 élèves sont pris en charge en ULIS, dispositif existant sur l'école primaire de Lamure et au collège.
- 2 jeunes suivent une scolarité en SEGPA sur Villefranche. Il est important de souligner qu'il n'existe pas de SEGPA dans le secteur de Lamure Sur Azergues, cela nécessite que les jeunes aient une prise en charge taxi afin de pouvoir se rendre au collège cela évitant de prendre le bus qui propose des horaires difficilement tenables dans le temps (départ très tôt le matin et retour tardif le soir) et pouvant amener à des décrochages scolaires.

3.2.2.2. Conduites à risque

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers ayant commis des actes délinquants dans l'année	0	0%	4	5
Nombre d'usagers concernés par des conduites alimentaires à risque	5	24%	4	0
Nombre d'usagers concernés par des addictions à des substances psychoactives	0	0%	0	0
Nombre d'usagers concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	0
Nombre d'usagers concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	3	14%	6	2
Nombre d'usagers concernés par des comportements auto-agressifs	1	5%	2	10

Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	14	67%	9	8
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	3	14%	1	1

Les jeunes accompagnés cette année peuvent être traversés pour la plupart par des conduites à risque tels que **des comportements hétéro-agressifs (67%) pour la plupart dirigés vers les autres jeunes présents et/ou les adultes présents**. Ces comportements violents sont liés à leurs difficultés à gérer leurs émotions et témoignent d'une intolérance à la frustration. Les crises de colère peuvent parfois être extrêmement violentes, où les jeunes peuvent perdre totalement le contrôle et la notion de la mise en danger autant pour eux que pour les personnes visées.

Deux jeunes notamment, utilisent des objets du quotidien (couteaux, manche à balai, petit meuble) pour exprimer leurs violences envers les adultes. L'équipe a dû à plusieurs reprises faire appel aux forces de police et au Samu afin d'obtenir du renfort/de la sécurité et de diriger ces jeunes à l'hôpital.

Le travail de l'équipe éducative au quotidien est bien de poser et tenir un cadre contenant et rassurant selon les besoins de ces jeunes pour qui les règles sont parfois vues que comme des sanctions ou obligations.

Les conduites alimentaires à risque touchent 24% des jeunes accompagnés, soit 5 jeunes. Un accompagnement spécifique est proposé aux jeunes soit par le biais de l'intervention du REPPPOP pour un jeune, de rendez-vous auprès d'une infirmière nutritionniste pour apprendre à mieux comprendre les besoins physiologiques et apport nutritionnel selon leur phase de croissance. D'un point de vue éducatif, l'équipe accompagne les jeunes à apprendre à se servir (la juste quantité), limite certains jeunes qui peuvent se remplir et mangent trop vite sans prendre le temps de mâcher, pousse d'autres à découvrir de nouveaux aliments.

Enfin, nous comptons 3 jeunes, pour qui **une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque** ont été repérés ou sont connues comme une problématique récurrente. Des incidents à caractère sexuels se sont répétés cette année, l'auteur des faits est le même jeune qu'en fin d'année 2021. Malgré un accompagnement autour de cette problématique (CMP, pédo-psy, rdv avec la psychologue institutionnelle, sport, protocole de vigilance) cela n'a pas empêché de nouveaux passages à l'acte sur deux autres jeunes.

Une démarche de prévention à l'attention de tous les jeunes doit être menée afin qu'ils soient tous en mesure de se défendre et/ou alerter s'ils venaient à être victime d'attouchement et/ou d'agression sexuelle.

3.2.2.3. Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	2	10%
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	9	43%
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	10	48%
TOTAL	21	

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	9	13	5
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0	0

Sur les 21 jeunes accompagnés dans l'année, seuls 2 jeunes avaient des sorties régulières au domicile de leurs parents. 9 jeunes bénéficient de droit d'hébergement entre 1 à 3 fois par mois les week-ends. Ce qui revient à dire que quasiment la moitié des jeunes accompagnés n'ont aucun droit d'hébergement familiaux y compris pendant les vacances scolaires.

Cette tendance déjà repérée les années précédentes se confirme encore cette année. Ceci apporte l'éclairage que les situations des jeunes accueillis en MECS témoignent de la persistance de danger ou d'inquiétudes concernant les liens avec leurs parents. Ces jeunes-là bénéficient de visites médiatisées assurées par les travailleurs sociaux ou de visites accompagnées ou libres pour voir leurs parents.

3.2.2.4. Santé et soins médicaux

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	9	43%	10	6
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	9	43%	8	1
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	387		445	336
<i>Dont généralistes</i>	30		33	40
<i>Dont spécialistes</i>	133		341	195

	<i>Dont psychologues</i>	224		71	95
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année		3	14%	3	5

Les chiffres de ce tableau montrent que :

- 9 des jeunes accompagnés dans l'année ont un dossier MDPH. Pour 2 autres jeunes, la constitution d'un dossier MDPH se pose. En effet, ils auraient besoin d'un aménagement scolaire ou d'une présence humaine.
- 9 jeunes voient régulièrement un pédopsychiatre dans le cadre de leurs RDV soins. Nous notons également une forte augmentation de rendez-vous auprès de psychologue en libéral/CMP.

Le nombre de jeunes ayant bénéficiés d'hospitalisation dans le cours de l'année reste stable. Pour un jeune, des hospitalisations programmées en pédopsychiatrie (HFME) interviennent au rythme d'une semaine toutes les six semaines.

Le soin et la prise en charge en santé mentale des jeunes accueillis en MECS restent fort et tous n'y accèdent pas dans un délai court faute de disponibilité des CMP. Nous rencontrons également de grande difficulté à trouver des rendez-vous chez les généralistes alors même que les besoins se montrent importants.

	Année N	N-1	N-2
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	3	3	2

3 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge partagée afin de répondre au mieux à leurs besoins et ainsi soulager les tensions et violences récurrentes chez eux. Un renfort éducatif a été sollicité afin de proposer à ces jeunes un accompagnement bien plus individualisé, permettant ainsi de réduire les temps scolaires afin que ceux-ci tiennent.

Un partage des coûts liés à des activités spécifiques (natation, équithérapie) ont également été sollicité ou encore pour des séjours adaptés. Nous faisons le constat, que ces temps individuels et/ou aménagement du temps scolaire, pour ces trois jeunes concernés, on permet de retrouver un apaisement au quotidien et au sein du groupe de vie dans lequel ils vivent au quotidien.

3.2.2.5. Le psychologue du service

Niveau institutionnel :

- Année marquée par des agressions sexuelles associées à de la violence/manipulation par un jeune connu pour ses nombreux passages à l'acte antérieurs ; mise à l'épreuve douloureuse de l'institution et de ses salariés – sans oublier, évidemment, les victimes

et leurs parents. Dans tous les cas, une expérience qui soulève la question de la place pour tous en Protection de l'Enfance et de la sécurité et protection de chacun. Face à une montée en puissance des problématiques que ce soit de délinquance sexuelle ou/et des conduites prostitutionnelles dans nos Services du Territoire, une réflexion sur la création d'un Service/Equipe dédiée dans la prévention/prise en charge spécialisée pourrait être intéressante.

- L'accompagnement de jeunes à difficultés multiples (4 enfants) est venu pointer les limites humaines, le manque de moyens éducatifs (2 réorientations). Le recours à un personnel éducatif en renfort (Prise en charge partagée pour 3 enfants) a été essentiel. La collaboration avec les CMP a permis de mettre en place des hospitalisations programmées (pour 2 enfants). Pour autant les relations avec l'inter secteur de la pédopsychiatrie ont pu se tendre autour de loupés dans les accompagnements, des défauts de communications. Malgré tout, la totalité des besoins en termes de soins psychiques ont continué à être pris en charge par les CMP de Gleizé, Tarare, L'Arbresle.
- Donc une institution, une équipe qui continue à se mobiliser mais fatiguée tant physiquement que psychologiquement par la confrontation à des problématiques lourdes qui mettent à mal ou en échec l'accompagnement, le vivre ensemble ; aussi, mise en difficulté de l'équipe par des mouvements importants du personnel : problèmes de remplacements/d'embauches chroniques qui sont venus semer du doute. La perte d'attractivité et de valorisation du travail social s'est faite ressentir...
- Le changement d'ETP du CS en faveur d'une présence à temps plein sur la MECS, devrait permettre d'endiguer les tensions, sécuriser et apaiser les professionnels individuellement et collectivement et permettre de sortir du clivage éducateurs/ cadre afin de retrouver une dynamique institutionnelle positive.

Travail avec les enfants :

- **Les entretiens à la demande** continuent à bien fonctionner avec les enfants présents dans l'institution depuis un certain temps – c'est-à-dire ceux qui ont pu éprouver le bénéfice d'être acteur dans l'interpellation de la psychologue, le prendre soin de soi ; et ce après avoir éprouvé des rencontres « contraintes ». L'arrivée de nouveaux enfants a demandé des réajustements avec la **remise en place de RDV programmés**.
- **Le travail de lien avec l'inter secteur** s'est poursuivi dans une collaboration satisfaisante : synthèses partenariales, mise en place d'hospitalisations programmées... Pour autant, ce lien important dans une prise en charge global de l'enfant demande du

temps, de la disponibilité. Il faut veiller à le préserver. Par contre, je n'ai **plus eu le temps matériel de me rendre disponible pour les écoles** dans le cadre d'ESS alors que de plus en plus, je suis amenée à faire les **évaluations psychométriques (WISC)** pour les orientations scolaires en lien avec la MDPH et faire des préconisations.

- De la même manière, les rencontres avec le travailleur social et/ou la famille, PAP, DIPEC et même le processus l'admission se font maintenant sans la présence du psychologue. Pour rappel, l'ETP de la psychologue se répartit sur 4 Services/établissements.
- Le point fort de l'année a été **l'atelier à Médiation Art Visuel** avec un projet qui a permis aux enfants de **réfléchir à la nécessité du CARE** par le biais du prendre soin de son environnement immédiat (la Maison d'Enfants) mais aussi de la planète. Un **Livre Jeunesse intitulé « on voulait vous le dire »** a été conçu et créé de toute pièce, puis imprimé grâce à un emprunt fait à l'Association. Le produit d'une vente/exposition, notamment sur le marché du village, permettra de rembourser la dette contractée et aussi de monter un projet autour d'une activité plaisir pour récolter le fruit d'une année de mobilisation individuelle et collective riche et intense pour les enfants.

3.2.2.6. Evaluation annuelle des projets personnalisés

L'équipe rencontre régulièrement les familles des jeunes (1 fois par trimestre), dans la mesure où celles-ci adhèrent et collaborent à la prise en charge de leur enfant. Ainsi cette année, nous avons réalisés 9 projets personnalisés, nommés plans d'action partagé.

Si les bilans de ces projets ne sont pas toujours formalisés, 4 sur les 9 cette année ont été fait, l'équipe propose en amont des audiences ou Commission Enfance des rencontres où les familles et le travailleur social référent sont présents afin de faire l'évaluation des objectifs mis en œuvre et parler des perspectives à venir (poursuite du placement, évolution des DVH, objectifs à poursuivre, etc). Ainsi les familles sont au clair sur le contenu de nos écrits envoyés au juge des enfants, ils en ont systématiquement la lecture.

La formation ESOPPE intervenue cette année a permis à l'équipe de mieux se saisir de cet outil qu'est le PAP, afin qu'il soit un guide/une aide dans leur travail d'accompagnement auprès des jeunes et leurs familles. Des efforts restent à faire quant à la formalisation des bilans de ceux-ci.

3.3. Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	9	6	7

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	1	1	0
4 à 12 mois	2	0	0
1 à 3 ans	4	2	3
Plus de 3 ans	2	3	4
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,83	3,76	1,7

Neuf départs cette année, un chiffre plus important comparativement aux années antérieures. La durée moyenne d'accompagnement s'est vue réduite de moitié en 2022 en comparaison de 2021. Les années à venir viendront peut-être confirmer cette diminution de temps de prise en charge en MECS.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	5	56%	2	5
Fin de mesure - Majorité	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	1	11%	1	1
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	3	33%	3	1
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	0	0
TOTAL	9		6	7

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	0	0%	0	3
Chez les parents avec SAEE	5	56%	3	2
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1	11%	2	1

En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	1	11%	1	1
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	0	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	22%	0	0
TOTAL	9		6	7

Les 5 jeunes qui ont bénéficiés d'une fin de prise en charge en MECS sont rentrés au domicile familial avec une poursuite de placement externalisé.

Les 3 jeunes pour qui une réorientation ou une exclusion a été faite : 1 a pu se rapprocher de sa fratrie en intégrant la même MECS. Les deux autres jeunes, une fin de prise en charge a été actée suite à des incidents graves, ils ont été orientés en accueil d'urgence.

1 jeune a vu son projet de réorientation en famille d'accueil aboutir après plusieurs mois d'attente.

SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	7	78%	4	6
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	11%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	0
SEGPA Collège	1	11%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	1	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	1
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
TOTAL	9		6	7

Tous les jeunes sortis bénéficiaient d'une scolarité adaptée à leurs besoins.

4. Locaux et moyens matériels

Le projet d'aménagement pensé pour permettre la mise au norme PMR de la structure, qui devait être mis en œuvre en 2022, nous a été refusé à deux reprises par la Mairie du Village. Celui-ci avait pour projet d'accueillir les bureaux administratifs : secrétariat, cheffe de service, bureau polyvalent, permettant ainsi l'accueil des familles et des personnes extérieures, préservant alors l'intimité et la vie des enfants dans leurs espaces de vie.

Les investissements de 2022 ont permis de nouveau de renouveler :

- Le parc automobile par une Sandero (essence).
- Le matériel informatique (tour informatique) pour l'équipe éducative et un nouveau PC pour la psychologue.

5. Perspectives 2023

5.1. Au plan du fonctionnement et de la gestion de l'établissement

5.1.1. Au niveau du pôle Villefranche

5.1.1.1. Projet de mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants »

Comme nous l'avons évoqué, l'année est marquée par un turnover et une pénurie de personnel de plus en plus importante notamment au niveau des établissements du pôle (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées). Cela a un impact très fort sur :

- Les besoins affectifs et relationnels des enfants avec de moins en moins de personnes stables pour les satisfaire
- Les équipes qui se trouvent en sous-effectif et s'épuisent

Un travail est en cours pour penser la mise en place d'une équipe « d'éducateurs volants » au niveau du pôle. Cette équipe, mutualisée au niveau du pôle Villefranche (MECS des Pierres Dorées, MECS du Docteur Yvert, Service Ados des Pierres Dorées), viendrait apporter un soutien lors des arrêts maladie, congé maternités... Cela permettrait ainsi d'améliorer significativement la qualité de prise en charge.

5.1.2. Au niveau de l'établissement

- Poursuite des formations SSI et SST ainsi que ESOPPE pour les nouveaux professionnels et surveillants de nuit et maitresse de maison (1 journée).
- Séminaire en juin pour travailler sur la mise en œuvre des axes stratégiques du projet associatif
- Travail de réécriture du projet d'établissement à débiter en septembre pour un rendu en fin d'année 2023
- Plan de sobriété validé par l'association.

5.2. Au niveau éducatif et collectif

- Perspective d'un mini camp à la montagne pour les jeunes ne bénéficiant jamais ou peu de sortie en famille ;
- Appropriation du plan de sobriété par les ambassadeurs et les jeunes : « les petits gestes du quotidien ».

- Suite au don fait fin décembre 2022, les jeunes doivent courant 2023 réfléchir à un projet commun (sportif, culturel, loisir).
- Proposer l'intervention de personne/partenaire extérieur pour faire de la prévention autour de la sexualité/du corps et de l'utilisation du téléphone portable.